



INSCRIPTION Vacances d'hiver

DU LUNDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 27 FÉVRIER

ACCUEIL de LOISIRS de BOLOGNE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à rendre pour mercredi 4 février 2026

auprès de la/du directrice/directeur de l'accueil de loisirs ou au C'SAM
Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Renseignements :

NOM de l'enfant :

Prénom :

âge :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone :

Fonctionnement :

ACCUEIL de LOISIRS : Rue de Chaumont 52320 BOLOGNE

ENFANT SCOLARISÉ à partir de 3 ans

HORAIRES : 7h30/12h15 - 13h30/18h30

Téléphone : 06 72 82 70 05

Modalités d'inscription et de fréquentation :

merci de cocher les cases correspondant aux présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sans justificatif d'absence, les préservations de journée(s) ou demi-journée seront facturées



INSCRIPTION	matin	repas	après-midi
LUNDI 16 FÉVRIER			
MARDI 17 FÉVRIER			
MERCREDI 18 FÉVRIER			
JEUDI 19 FÉVRIER			
VENDREDI 20 FÉVRIER			
LUNDI 23 FÉVRIER			
MARDI 24 FÉVRIER			
MERCREDI 25 FÉVRIER			
JEUDI 26 FÉVRIER			
VENDREDI 27 FÉVRIER			

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
- Une copie des vaccinations
- Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2024 sur revenu
 - Facturation à la demi-journée ou à la journée
 - Facturation du repas le cas échéant

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de loisirs :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur/la directrice de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Allergies alimentaires : oui non

Précisez :

Autres allergie respiratoire, maladie chronique, handicap, ... : oui non

Précisez :

Informations pratiques :

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

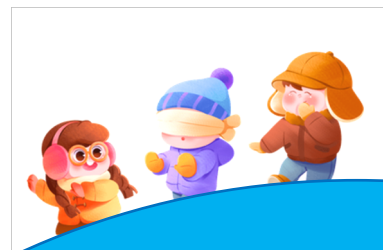
Ce document doit être complété et signé par le responsable légal. En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- à ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus
- à prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle
- à fournir un justificatif en cas d'absence
- à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les temps d'accueil et de départ échelonnés.

Se soussigné M. ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature



Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction Education Jeunesse de Chaumont afin d'assurer la gestion des inscriptions périscolaires et de loisirs. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant une durée de deux ans avant archivage définitif. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

- la direction Education Jeunesse à l'adresse mail deejcom@ville-chaumont.fr

- notre délégué à la protection des données en la personne morale du Centre de Gestion de la Haute-Marne à l'adresse mail dpo@cdg52.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Renseignements :

Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 Chaumont
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
03 25 30 60 69

guichet.unique@agglo-chaumont.fr

